



**CSM**  
Campus Sud des Métiers

Groupe  
**CCI NICE CÔTE D'AZUR**

# CAP MAINTENANCE DES VÉHICULES OPTION TRANSPORT ROUTIER

Découvre la formation

NIVEAU 3

Diplôme reconnu par l'État.



**Public**

À partir de 15 ans et ayant validé l'année de 3ème. 16 ans sans condition.

**Prérequis**

Posséder les notions élémentaires en compréhension et lecture du français.

**Financement de la formation**

Pris en charge par l'entreprise et/ou l'OPCO.

**Rémunération**

Entre 27% et 100% du SMIC.

**Durée et date**

2 ans.

**Inscription**

Sur dossier de candidature après inscription sur [campussuddesmetiers.com](http://campussuddesmetiers.com)

## LE MÉTIER

Le mécanicien en maintenance de véhicules de transport routier est chargé de l'entretien, du diagnostic, des réparations et des réglages des organes mécaniques des véhicules industriels.

Responsable de la sécurité du véhicule industriel qui lui est confié, il effectue les révisions et les contrôles périodiques : vidange, examen du degré d'usure de certaines pièces.

Sur les véhicules en panne ou accidentés, il établit un diagnostic, localise la panne ou les organes mécaniques défectueux et détermine le mode de réparation. Il peut être en contact avec la clientèle dans la démarche de conseil et de vente.

## LA FORMATION

L'apprentissage du métier est actif et se fait par des mises en situations pratiques et concrètes dans les ateliers, en binôme ou individuellement. Les matériels mis à disposition sont ceux que l'on trouve dans les entreprises actuelles de maintenance automobile.

## LES OBJECTIFS

Dans le cadre de l'apprentissage, la formation qui s'articule entre l'IFA et l'entreprise automobile conduit, au sein d'une équipe, à :

- Assurer les interventions courantes de mécanique, les révisions
- Identifier les problèmes mécaniques, électriques ou électroniques
- Détecter les pannes et les diagnostiquer
- Réceptionner et restituer le véhicule
- Participer à l'entretien des matériels et au respect des procédures

## LES AVANTAGES

- Une insertion professionnelle garantie
- Un salaire intéressant et des évolutions rapides
- La possibilité d'ouvrir son propre atelier mécanique partout en France

## LE PROGRAMME

Le programme du CAP est encadré par le référentiel de formation qui détermine les programmes en maintenance (atelier et technologie), analyse des systèmes, PSE, français, histoire-géographie éducation civique, anglais, mathématiques, sciences physiques et EPS.

Parallèlement les travaux confiés par le maître d'apprentissage évoluent graduellement et permettent, en relation avec les attendus du référentiel, d'aborder les différents aspects du métier.

## LES DÉBOUCHÉS

- Technicien de maintenance
- Conseiller technique
- Réceptionnaire après-vente
- Chef d'atelier

## LES POURSUITES

- BAC PRO Maintenance des Véhicules Transport Routier

## L'ÉVALUATION

Les examens se déroulent à la fin de l'année.



## LES + DU CAMPUS

- ✈ Mobilité internationale
- 🏠 Possibilité de logement sur le Campus
- 🍷 Cafétéria et Food Truck
- 🏊 1000 m2 d'espaces sportifs
- 🚌 Transports de proximité (bus / tramway / vélos / parking relais Ligne d'Azur ...)
- 🛒 Commerces de proximité
- 📱 Application mobile

## LE CENTRE DE FORMATION

L'IFA (Institut de Formation Automobile) est une école située au cœur du Campus Sud des Métiers. Place incontournable de l'apprentissage sur la Côte d'Azur accueillant près de 2 000 apprentis, du CAP au diplôme d'ingénieur. Le CSM est un établissement nouvelle génération au service des jeunes, des entreprises, des salariés et des demandeurs d'emploi soutenu par un réseau de 1 500 entreprises partenaires.

**IFA**  
Institut de Formation  
Automobile

**CSM**  
Campus Sud des Métiers



Hania Mokhtari  
hania.mokhtari@cote-azur.cci.fr  
04 92 29 48 20 - 06 80 56 54 98

Campus Sud des Métiers  
Institut du Commerce et des Services  
13 avenue Simone Veil, 06200 Nice

**Qualiopi**  
processus certifié  
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

La certification qualité a été délivrée au titre des catégories d'actions suivantes :  
• Actions de formation  
• Bilans de compétences  
• Actions de formation par apprentissage  
• Actions permettant de faire valider les acquis de l'expérience